

COMMUNE D'ENTRAIGUES

Compte-rendu des conseils municipaux **des 15 Décembre 2017 et 26 Janvier 2018**

Conseil du 15/12/2017 :

Demande de subvention FIC

Le conseil municipal décide d'inscrire au tableau de programmation 2018, des travaux de voirie pour un montant de 120 000.00 € H.T. La subvention attendue est de 23%.

Activités périscolaires

Le maire expose que l'emploi à durée déterminée de 10 heures pour assurer le fonctionnement des activités périscolaires se termine fin décembre et qu'il est nécessaire de le prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le conseil municipal décide de créer un emploi CDD d'une durée de 10 heures de début janvier au 13 juillet 2018.

Indemnités du Trésorier Public.

Le conseil municipal décide d'octroyer une indemnité de conseil au receveur municipal du Trésor public pour l'exercice 2017 d'un montant de 395.26 €.

Dématérialisation des actes

Le conseil municipal décide de passer une convention avec l'Etat pour la transmission électronique au représentant de l'Etat des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.

Devenir bâtiment « ancienne poste » place de la mairie.

Le maire indique que le bâtiment est inoccupé depuis plus de 2 ans, dégradé et ne peut être mis à la location en l'état. Les différents scénarios envisagés sont exposés (remise en état puis location, vente, démolition en vue d'un réaménagement de la place) ainsi que les avis des services consultés. Le conseil municipal décide la mise en vente du bâtiment (10 voix pour la vente – 1 voix pour démolition en vue d'un réaménagement futur).

Travaux

Les travaux du bâtiment mairie sont terminés. Le déménagement de la médiathèque est prévu à la fin du mois. L'aménagement de la place de l'église est programmé pour la mi-janvier 2018.

Conseil du 26/01/2018 :

Adhésion de la commune au service ADS de RLV

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion au service commun Droit du Sol de RLV.

Activités périscolaires

Le maire explique que le contrat aidé actuellement en vigueur se termine fin février et que son renouvellement n'est pas autorisé. Il propose de créer un emploi à durée déterminée jusqu'à la fin de l'année scolaire afin de pouvoir assurer les activités périscolaires (TAP – cantine – garderie). Le conseil municipal décide de créer un emploi du 1^{er} mars au 13 juillet 2018..

Contrat de dératisation

Le conseil municipal opte pour le renouvellement du contrat avec la société HDA pour un montant de 704.00 € H.T

Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale

Le maire rappelle qu'une convention a déjà été établie avec l'agence pour le contrôle de la station d'épuration par l'intermédiaire du SATESE. Il indique que l'agence propose également une ingénierie pour aider les Communes à réaliser leurs projets..

Le conseil municipal décide d'établir une nouvelle convention incluant cette prestation.

Rythmes scolaires

Le maire indique que les propositions du conseil des écoles concernant les rythmes scolaires devront être communiquées à l'inspection d'académie début avril. La commission des écoles fait part des avis formulés lors de sa dernière réunion. Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer un retour à la semaine des 4 jours lors de la prochaine réunion du conseil des écoles.

Véhicule Kango

La commune dispose d'un nouveau véhicule utilitaire acheté à RLV. Il est décidé de vendre l'ancien véhicule. Vente proposée aux habitants de la commune - mise à prix 700 € - proposition à communiquer à la mairie sous enveloppe cachetée avant le 1^{er} mars – attribution au plus offrant – pour tous renseignements contacter la mairie.

Chemin des retiales

Afin d'assurer la continuité du chemin, il est nécessaire de passer la parcelle YB 128 du domaine privée de la commune en domaine public de la commune. Le conseil municipal décide de ce changement de destination.